

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL
Service d'information et de presse

REVUE DE LA PRESSE

Le Jura, 23e canton suisse,

vu par la presse étrangère

Berne, le 16 octobre 1978



Le Jura, 23e canton suisse, vu par la presse étrangère

La votation populaire du 24 septembre 1978 sur la création du canton du Jura a rencontré un large accueil dans la presse étrangère. Les commentaires les plus abondants se trouvent dans les journaux des pays voisins de la Suisse, alors que le reste du monde s'est contenté de publier de brèves dépêches d'agence, qui sont à la mesure de l'intérêt porté aux affaires intérieures suisses. Une exception cependant: le Québec, de par sa situation particulière, a donné une grande publicité à cet événement.

En France, presque tous les moyens d'information font une place, grande ou petite, au vote fédéral ratifiant la naissance du canton du Jura. La plupart ont retenu les qualificatifs "francophone" et "catholique" pour désigner le nouveau canton. Leur ton laisse percevoir un étonnement attendri pour cette révision helvétique, après plus de 150 ans, des décisions du Congrès de Vienne. Et aussi une petite pointe de chauvinisme, plus amusée que réelle, saluant cette victoire des "cousins" francophones. Mais à les entendre, à la radio, prononcer "Délemont" ou lieu de "Delémont", on se rend compte que les Français ont encore à découvrir leur parenté jurassienne. Le "Monde" écrit notamment: "Sans doute la 'solution suisse' au problème de l'autonomisme n'est-elle guère exportable, en France en particulier; elle doit trop au fédéralisme très souple, au respect du passé et à la vitalité de la tradition démocratique (notamment référendaire) qui sont les marques de la Confédération. Mais le fait d'avoir su transformer le succès des autonomistes jurassiens en succès pour les procédures de consultation populaire n'est pas un mince mérite pour la Suisse, au moment où ses institutions les plus closes, de l'armée aux banques en passant par les sociétés multinationales et l'aide au tiers monde, semblaient remises en cause un peu partout et échappent précisément aux critiques des citoyens". Le commentateur du "Figaro" présente également la votation comme une "Victoire de la Confédération suisse elle-même et de sa démocratie". Quant au "Matin", il invite ses lecteurs à imaginer Valéry Giscard d'Estaing appelant les Français à voter un statut autonome pour la Corse ou pour la Bretagne et consacre deux articles sur toute une page. L'un s'intitule "Dans Moutier, l'oubliée" avec pour sous-titre "Berceau de la lutte séparatiste, la ville continuera à être rattachée à Berne". Le second article est intitulé "La revanche des Astérix suisses". Le portrait que les Jurassiens

dressent d'eux-mêmes ressemble à s'y tromper au Gaulois de Gosciny: un bon vivant amateur de vin, de fendant, et de fêtes. A l'inverse, ils présentent les Bernois comme de véritables Romains, balourds, sérieux...".

En République Fédérale d'Allemagne, les principaux journaux et agence de presse ont délégué leurs correspondants bien avant le 24 septembre, permettant ainsi de donner des articles de fonds à leurs lecteurs. Si certains journaux mettent l'accent sur l'aspect historique (Stuttgarter Zeitung, Die Welt) en retraçant les péripéties qui ont permis au Jura d'être rattaché à Berne, d'autres soulignent la vigueur des institutions suisses. La "Süd-deutsche Zeitung" de Munich écrit notamment: "Mit der Zustimmung zur Selbstständigkeit des francophonen nördlichen Juras haben die Schweizer vor allem bewiesen, dass ihre seit 1848 verfassungsmässige bundesstaatliche Struktur nicht für alle Zeiten in sich verkrustet sein muss... Dennoch darf man den Schweizern dazu gratulieren, dass sie durch innere Flexibilität die äussere Stabilität ihres Bundesstaates noch gefestigt haben." On trouve également quelques articles mettant l'accent sur le malaise persistant dans la région, malgré le résultat de la votation; la "Frankfurter Allgemeine" passe en revue les causes de ce malaise en mentionnant les actes de violence commis par le RJ, l'"Ethnie Française", le risque de contagion puisque ce mouvement pourrait s'étendre à d'autres cantons comme ceux des Grisons, de Fribourg et du Valais, mais surtout la non-renonciation à l'unité jurassienne proclamée tout haut par les séparatistes. Quant à l'hebdomadaire "Spiegel" de Hambourg, il décrit sur deux pages l'histoire violente du nouveau Canton et présente la création de ce dernier comme le résultat de la politique du CF Furgler: "Unter Furglers stetigem Druck wurde die Ablösung der separationswilligen Gebiete des Nordjuras vorbereitet... Die Schweizer Bevölkerung schloss sich der Ansicht Furglers an, dass zwischen den sturen Bernern und den bornierten Jurassiern kein Friede zu machen sei".

En Autriche, la presse présente l'événement plutôt comme un "curiosum" provenant de Suisse, pays dont la stabilité politique interne est considérée presque comme une légende. Le "Kurier" définit l'évolution de la situation comme une démonstration de maturité démocratique du peuple suisse, alors que "Die Presse" souligne que: "zu schwer wiegen die Bedenken, vor allem in den deutschsprachigen Kantonen, die nachträgliche Sanktionierung jahrzehntelanger Gewalttätigkeiten könnte auf andere Minderheiten ermutigend wirken."

- 3 -

En Italie et en Suède beaucoup de commentaires mettent en valeur la Constitution du nouveau canton, soulignant notamment l'extension prévue des droits politiques des étrangers, ainsi qu certains articles "progressifs".

En Belgique, les deux parties linguistiques du pays considèrent le résultat de la votation comme un acte de bon sens politique - "une leçon pour l'ensemble de l'Europe" comme l'écrit le quotidien social-démocrate "Le Peuple". Il ne se trouve qu'un homme politique belge - le ministre de la culture de langue française - pour parler d'une victoire de la francophonie.

En Pologne, le résultat de la votation est présenté comme preuve du pragmatisme des Suisses, ces derniers ne voulant pas de conflit intérieur ou même de guerre civile, à la manière irlandaise. En RDA, on précise que les autonomistes ont réussi leur opération grâce au soutien des forces progressistes (ADN). En général, les pays de l'Est ne diffusent cette information qu'avec parcimonie, se contentant la plupart du temps d'un communiqué de quelques lignes.

Ces réactions seraient incomplètes si on ne citait celle des dirigeants du Parti québécois, Canada, dont les liens de sympathie avec le RJ sont connus. La nouvelle de l'issue du scrutin a été accueillie avec "enthousiasme" par les principaux organes de Presse. L'éditorialiste du "Devoir" relève en particulier "la différence fondamentale entre l'approche du P.Q. réservant aux seuls Québécois le droit de se prononcer sur leur statut politique et le fait qu'en Suisse, c'est le pays tout entier qui a sanctionné la naissance du nouveau Canton". Le même journal publie la lettre qu'un sympathisant du Parti Québécois lui a écrite en réponse à l'article précédant. Les propos de ce lecteur sont un bon exemple des sophismes qui sont répandus par ces milieux pour faire croire à une analogie entre l'objectif de ce Parti (la souveraineté - association) et ceux du Rassemblement jurassien. C'est ainsi que la création du canton du Jura est présentée comme une simple étape dans la conquête de sa liberté par le peuple jurassien.

Philippe Jaccard